



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr.  
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/42/27  
25 février 2004



FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Quarante-deuxième réunion  
Montréal, 29 mars - 2 avril 2004

**PROPOSITION DE PROJET : BOSNIE-HERZÉGOVINE**

Le présent document comporte les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Halons

- Élimination de la consommation de halons

ONUDI



## **DESCRIPTION DU PROJET**

1. L'ONUDI demande 64 600 \$ US plus des frais d'agence de 5 814 \$ US pour un projet de gestion de stocks de halons en Bosnie-Herzégovine. Le projet comprend deux volets principaux : un programme d'assistance technique et un élément de gestion des stocks de halons. Les activités afférentes au programme d'assistance technique comprennent deux ateliers sur les halons et la lutte contre l'incendie, de l'assistance en matière de normes techniques et d'information, et de l'assistance technique pour la formation de techniciens en entretien et en réparation. L'élément gestion des stocks de halons comprend l'installation de l'équipement de recyclage et de récupération.
2. Ce projet vise à promouvoir l'emploi de techniques sans SAO et sans halons pour la lutte contre l'incendie, à prévenir tout incident en matière de sécurité, et à réduire les coûts d'élimination en développant une capacité nationale et en mettant en oeuvre un programme de gestion des stocks de halons en Bosnie-Herzégovine. Ce projet sera effectué en collaboration avec le programme régional de gestion des stocks de halons.

### Données générales sur la consommation de halons

3. En Bosnie-Herzégovine, on utilise surtout les halons pour l'installation de systèmes d'extincteurs fixes et d'extincteurs d'incendie dans les centrales électriques et énergétiques, les entreprises de télécommunications, les installations militaires, les cours de justice et les bâtiments administratifs, ainsi que les banques. La proposition a indiqué que la Bosnie-Herzégovine ne produisait pas de halons et dépendait entièrement des importations d'autres pays. Une étude visant à recueillir des données sur le secteur des halons a été effectuée dans le cadre de la préparation du plan national d'élimination des SAO et elle a déterminé une importation/consommation de 0,38 tonne métrique de halon 1211 et 0,3 tonne métrique de halon 1301 pour l'année 2002. Le projet a indiqué qu'il n'existait qu'un seul fabricant d'équipement de lutte contre l'incendie au pays. La capacité estimative de halons installée au pays se situe entre 60 et 70 tonnes métriques, et ces données seront vérifiées dès l'amorce du projet de mise en oeuvre.
4. Le gouvernement de la Bosnie-Herzégovine convient d'interdire l'importation de nouvelles quantités de halons six mois après l'installation de l'équipement comportant des halons et de ne demander aucune aide supplémentaire au Fonds multilatéral pour le secteur des halons et de la lutte contre l'incendie après que le projet aura été approuvé.

## **OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT**

### **OBSERVATIONS**

#### Observations du Secrétariat

5. L'ONUDI, en étroite collaboration avec le Bureau national de l'ozone, sera responsable de la mise en oeuvre des projets, mais diverses activités seront attribuées en sous-traitance. Les

responsables de la lutte contre l'incendie aideront l'ONUDI et le Bureau national de l'ozone à mettre en oeuvre l'élimination des halons en appuyant l'introduction de techniques de remplacement et en s'assurant que les normes internationales sont appliquées.

6. La gestion de la banque de halons incombera à des entreprises importantes de lutte contre l'incendie effectuant actuellement des opérations d'entretien et de remplissage des halons. L'entreprise sera sélectionnée par l'ONUDI sur recommandation des principales parties intéressées aux projets.

7. L'équipement fourni pour ce projet permettra de récupérer et de recycler le halon 1211 et le halon 1301 ainsi qu'un substitut au halon, le HFC-227.

8. Le halon récupéré et recyclé sera stocké et réutilisé au pays, mais, si la demande pour le halon recyclé était faible, le surplus sera offert à d'autres banques de halons de la région.

9. Le coût d'investissement total est de 36 000 \$ US, plus 20 000 \$ US pour l'assistance technique, 5 000 \$ US pour les coûts de gestion du programme, et il y a aussi un fonds pour imprévus de 3 600 \$ US.

10. La dernière consommation présentée par la Bosnie-Herzégovine indique une consommation nulle de halon en 2002 par rapport à une consommation de base d'aucune tonne de PAO. Il n'est donc pas requis que le projet assure la conformité au gel ou à la réduction de 50 pour cent en 2005, et du financement pourrait être offert dans le contexte d'une fenêtre pour l'accélération de l'élimination ou le maintien de rythme en vertu de la Décision 40/7, para. b)ii), « pays à faible volume de consommation de bromure de méthyle, halon, tétrachlorure de carbone et 1,1,1-trichloroéthane. »

## RECOMMANDATIONS

11. Ce projet est recommandé pour approbation en vertu de la Décision 40/7 par. b)ii) dans l'attente de la disponibilité de fonds totalisant 64 600 \$ US plus des frais d'agence de 5 814 \$ US à condition que, muni de l'approbation de ce projet, le gouvernement de la Bosnie-Herzégovine convienne d'interdire toute nouvelle importation de halons six mois après l'installation de l'équipement comportant des halons et de ne demander aucune aide supplémentaire du Fonds multilatéral pour le secteur des halons et de la lutte contre l'incendie.

-----